

Organisation pédagogique du master 1 MEEF 1^{er} degré à distance – INSPE de Nice

2023-2024

Ce document est **non contractuel** et vous est partagé à titre **informatif** sur la base de ce qu'il s'est passé en 2022-2023 et en 2021-22. Des modifications de fonctionnement peuvent être apportées d'une année à l'autre.

Responsable de la formation : Marianne Peyrotte (marianne.peyrotte@univ-cotedazur.fr)

Bureau des études (Accompagnement et stages) : Fabienne Chan (fabienne.chan-wai-hong@univ-cotedazur.fr)

Scolarité (Inscriptions, bourses, examens, absences, dispenses d'assiduité, emploi du temps) : Esther Paquelet (esther.paquelet@univ-cotedazur.fr)

Référente Plateforme LMS / Visioconférences : Mélanie Lelou (melanie.lelou@univ-cotedazur.fr)

Si vous êtes en reprise d'études et à la recherche d'un financement, veuillez contacter le service de la formation continue de l'université : formation-continue.bare@univ-cotedazur.fr

1. Le public concerné par cette formation :

Cette formation s'adresse aux :

- étudiants qui ont déjà effectué une année de M1 MEEF, qui ne l'ont pas validée entièrement et ont été autorisés à redoubler pour valider les modules manquants. Les redoublants gardent le bénéfice des matières déjà validées.
- étudiants nouveaux en M1 qui, pour des raisons personnelles ou professionnelles, ne peuvent se déplacer sur site et choisissent de s'inscrire en FAD.

2. Quand a lieu la rentrée des cours ?

Une réunion de **rentrée par visioconférence est prévue entre début et mi-septembre 2023 de 18h à 20h** avec les membres de l'équipe pédagogique et l'ensemble des étudiants. Une invitation à cette séance de rentrée sera envoyée par mail à l'ensemble du groupe la semaine précédente, en même temps que le lien invitant à la réunion. **La date de la réunion de rentrée sera confirmée à l'occasion de ce mail.**

Début des cours dès le lendemain de la première visioconférence de rentrée. L'emploi du temps sera disponible, comme pour tous les autres groupes, sur Hyperplanning. Les cours commencent début Septembre.

3. Quelle est la place des visioconférences ?

Toutes les disciplines sont concernées par les visioconférences.

Les visioconférences auront lieu en Master 1 **les soirs de 16h à 20h et le mercredi toute la journée**. Il se peut par ailleurs que, selon les disciplines et l'emploi du temps, **plusieurs visioconférences aient lieu dans la journée, notamment le mercredi qui est une journée consacrée aux options**. Les

visioconférences sont presque toutes enregistrées. **L'assiduité aux visioconférences est obligatoire pour les disciplines à valider.**

Il y aura des visioconférences par semaine le soir de 16h à 20h et le mercredi toute la journée. Il peut y avoir quelques samedi matin à la marge pour les options ou le renforcement par exemple.

L'emploi du temps vous sera communiqué lors de la visioconférence de rentrée. Le planning des visioconférences apparaîtra par ailleurs pour le groupe en FAD sur un logiciel en ligne de type Hyperplanning, comme pour les autres groupes, (Promotion FAD PE M1).

L'emploi du temps est réalisé 15 jours à l'avance. Attendez-vous parfois à quelques changements en urgence, à la marge, surtout en fin de semestre, c'est arrivé une fois au 1^{er} semestre 2022.

4. Quelle est la fréquence des visioconférences ?

L'enseignement de toutes les disciplines du Master MEEF 1^{er} degré est **dispensé par visioconférence**.

Le nombre d'heures de visioconférences est inférieur au nombre d'heures de cours sur site. C'est votre travail personnel qui compensera les heures non données. Il peut vous être demandé d'acheter des ouvrages ou d'aller les consulter gratuitement dans un centre Inspé (médiathèque de la Seyne, Draguignan ou Nice), les horaires des médiathèques étant variables et disponibles sur les sites web de l'Inspé.

Les visioconférences sont complétées pour chaque UE/ECUE par des documents et des exercices corrigés déposés sur la plateforme Moodle de l'INSPE. Chaque enseignant disposera par ailleurs d'un créneau défini dans la semaine permettant de répondre sur un forum aux questions posées par les étudiants. Il est prévu, afin d'assurer un suivi plus personnalisé, d'organiser des groupes de travail permettant aux étudiants de coopérer, et concentrer leurs questions.

5. Quel est l'objectif de cette formation ?

Cette formation à distance vise à préparer de futurs enseignants du premier degré à leur métier d'enseignant et a pour objectif la validation d'un Master 1 MEEF 1D, puis d'un master 2 MEEF 1D. Elle délivre un diplôme strictement identique à celui du master suivi sur site. L'objectif est donc double :

- enseigner les savoirs didactiques et pédagogiques nécessaires pour tout enseignant dans chaque discipline, et préalables à toute prise en main d'une classe, former aux gestes professionnels et à la recherche.
- préparer aux épreuves écrites et orales du concours du CRPE.

La réforme du CRPE place dorénavant les écrits et les oraux en fin de M2. Le concours sera donc préparé sur deux années complémentaires (M1 + M2).

Le contenu d'enseignement dispensé par les enseignants dans le cadre de leurs UE/ECUE respectives et inscrites dans la maquette du master MEEF (nouvelle maquette MEEF à partir de la rentrée 2021) est donc le même pour la formation sur site ou à distance. La différence à distance réside dans le fait qu'il faudra fournir un travail important et très régulièrement. Nous vous **déconseillons** de vous engager sur ce parcours si vous êtes disponibles moins de **2 à 3 heures par jour** pour répondre aux exigences de cette formation. La charge de travail demandée est importante, notamment sous forme de travail maison à rendre. Cette formation offre dans ce cadre une opportunité très intéressante de (re)préparer les écrits et les oraux du concours.

6. Organisation pédagogique de la formation

Il est prévu en Master 1 :

1° Deux stages obligatoires, un de trois semaines en novembre/décembre, et un de 3 semaines en février. Ces stages seront soit **dans l'académie de Nice (fourni par l'académie de Nice), soit dans une autre académie. Dans ce dernier cas, ce sera alors à vous de le trouver.**

Information importante : Sur l'académie de Nice, les étudiants n'ont pas à trouver leur support de stage par leurs propres moyens. Le rectorat choisit et fournit les supports de stage dans des classes d'enseignants expérimentés (MAT, Maîtres d'Accueil Temporaires) sur lesquels sont ensuite affectés les étudiants, par l'INSPE. Si vous souhaitez faire le stage dans votre académie ou à l'étranger (école française), vous vous engagez à faire signer la convention de stage que vous nous fournirons à votre établissement d'accueil avant le 1^{er} novembre.

Il est prévu en Master 2 :

1° Un stage en alternance dans l'académie de Nice soumis à décision de l'employeur 2° Ou un stage d'observation et de pratique accompagnée ou d'alternance de 12 semaines à temps complet que vous trouverez en dehors de l'académie de Nice par vos propres moyens. Ces 12 semaines peuvent être scindées en 6h par semaine sur 36 semaines par exemple.

7. Prévision du nombre de visioconférences au premier semestre / discipline (septembre-décembre 2021), à titre indicatif ; Proposition soumise à ajustement à chaque rentrée :

TOTAL ENVISAGÉ VISIOS POUR LE SEMESTRE 1 EN M1 : 10 à 12h de visios / semaine.

Concernant la langue vivante, nous vous remercions de noter que :

- le niveau B2 anglais est fortement conseillé pour entrer en M1 FAD. C'est un niveau scolaire indicatif qui est la base minimale des interventions qui sont réalisées.
- seul l'anglais est enseigné en M1 FAD.
- votre présence aux visios anglais est indispensable. De plus, des créneaux sur site vous seront proposés pendant les examens du semestre 1 et 2. Vous devrez vous libérer à ce moment-là (convocation fournie).

Le nombre des interventions de Praticiens de Terrain sera accru cette année dans le cadre de la nouvelle maquette liée à la réforme du master et du concours.

Chaque visioconférence est l'occasion pour les étudiants de poser directement à l'enseignant concerné les questions soulevées par les problèmes rencontrés lors de leur travail personnel. Pour rappel, ces questions pourront aussi trouver réponse via le forum de chaque UE/ECUE du cours FAD sur LMS Moodle de l'UCA.

Les visioconférences sont enregistrées. Un lien vous est envoyé par l'enseignant à la fin de la réunion, vous permettant de la visionner si vous n'avez pu être présent par exemple ou la visionner de nouveau si vous le souhaitez.

Il va sans dire **qu'un travail personnel régulier et assidu absolument nécessaire d'environ 35h par semaine et ce pendant toute la durée de la formation** est attendu des étudiants de cette formation à distance. L'obligation d'assiduité aux visioconférences est également requise comme pour n'importe quel étudiant de l'INSPE.

Par ailleurs, outre les visioconférences, la formation s'appuiera intégralement sur la plateforme Moodle LMS d'UCA permettant de déposer des documents :

- des cours pré-enregistrés, des vidéos,
- les exercices correspondants mis en ligne,
- les corrigés rédigés et les cours rédigés,
- Les réponses aux questions via un forum.

8. Quelles sont les modalités d'évaluation (MCC = Modalités de Contrôle des Connaissances) ?

Les étudiants en FAD sont inscrits sous le même régime que les autres étudiants sur site et devront se soumettre au MCC inscrites dans la maquette pour chaque discipline.

Les examens sur site peuvent se passer sur le site de votre choix parmi ces 3 : La Seyne sur Mer, Draguignan, Nice. Ils ont lieu deux fois par an sur une période de 3 à 5 jours environ. Il devient alors votre site de référence qui permet aussi de définir le périmètre des stages.

En l'absence de demande expresse et motivée pour être Dispensé d'Assiduité (régime RSE), le régime des MCC classique s'applique : les modalités d'examens sont les mêmes que celles des étudiants sur site, inscrites dans la maquette du master, qui est consultable sur le site de l'INSPE.

Vous devez, quel que soit votre régime, **venir sur site effectuer les examens terminaux en fin de semestre (2 à 3 jours début janvier et mi-mai) si ces derniers sont inscrits dans la maquette.**

9. Quels sont les outils nécessaires à la formation ?

Il vous faut **une bonne connexion internet**, en filaire si possible, **une webcam et un micro-casque**. Il est obligatoire d'avoir ce matériel. Il s'agit d'un engagement de votre part.

10. Droit à l'image

Conformément au droit à l'image, vous autorisez l'Inspé et ses professeurs dans le cadre de la formation à enregistrer les formations dans lesquelles vous apparaîtrez pour les mettre à disposition du groupe des étudiants FAD. Vous signerez lors de l'inscription un document de droit à l'image indispensable pour vous inscrire.

11. Infos pratiques mais néanmoins importantes

Les étudiants de la FAD bénéficient du **même accès aux CRD et médiathèques pour travailler ou emprunter des livres et des documents sur l'un des sites de l'INSPE (Nice, La Seyne ou Draguignan).**

Pour toute question d'ordre administratif (inscription, coût de la formation, carte d'étudiant, etc.), veuillez contacter la personne référente à la scolarité : Esther Paquelet : esther.paquelet@univ-cotedazur.fr Si vous êtes en reprise d'études et à la recherche d'un financement, veuillez contacter le service de la formation continue de l'université : formation-continue.bare@univ-cotedazur.fr